



# fxvÜ°àtŹpQ°Ūt

Réunion d'Urgence des Ministres de la Défense et de Sécurité, des Relations Ex  
CEEAC en charge des questions de  
térieures, de l'J79 38.58 671 at

Mais le développement de l'écotourisme et de l'économie des aires protégées sont fortement menacés par le braconnage qui depuis quelques années a pris des dimensions très inquiétantes par le fait que les braconniers sont de plus en plus organisés et équipés en armes de guerre. Ce sont des véritables bandes armées qui sévissent dans la sous-région à la recherche de l'ivoire dont la flambée des prix sur le marché international asiatique et du moyen orient justifient cette criminalité biologique et écologique.

Pour faire face à ce fléau qui devient une grave menace, non seulement pour la biodiversité, mais également pour la paix, la sécurité, l'intégrité des Etats, l'économie et le bien-être des populations, le Secrétariat général de la CEEAC, à travers le Programme Ecosystèmes Fragilisés d'Afrique Centrale (ECOFAC V) financé par l'Union Européenne, décide de la mise en place d'actions suivantes sur la base de plusieurs initiatives nationales et sous-régionales en la matière dont le projet d'Accord de Coopération tripartite entre le Gouvernement de la République du Cameroun, la République Centrafricaine et la République du Tchad relatif à la Lutte Anti Braconnage transfrontalière :

l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan d'Extrême Urgence de Lutte Anti braconnage (PEXULAB) dans la zone du Nord Cameroun, Nord-Est RCA et Sud Tchad d'une durée de trois mois au plus;

l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan d'Action d'Urgence de Lutte Anti Braconnage (PAULAB) dans les régions septentrionales de la sous-région à savoir Nord Cameroun, Nord-Est RCA et Sud Tchad d'une durée de deux ans au plus ;

l'élaboration, l'adoption et le développement d'une Stratégie de Lutte Anti Braconnage en Afrique centrale pour un fonctionnement efficace et durable du Système de Lutte Anti Braconnage en Afrique Centrale (SYLAB AC) pour le moyen et le long terme. Le SYLABAC est un système ouvert à l'intérieur et à l'extérieur de la sous-région. Il est constitué de plusieurs piliers et outils suivants : politique, sécuritaire/information, institutionnel, juridique/règlementaire, financier, marketing/communication, socio-économique, recherche/formation-innovation. Sa visibilité sur le terrain se fait à travers le Programme de Lutte Anti Braconnage en Afrique Centrale (PROLABAC ).

En raison de l'ampleur des conséquences du braconnage décrites plus haut, on enregistre de plus en



les personnalités de la sous-région et d'ailleurs, Ambassadeurs de la lutte anti braconnage en Afrique Centrale sont connus et leurs missions sont définies ;  
les missions du Chef de l'Etat, Porte parole